

Nouveautés de la version 14

La version 14 du programme de comptabilité dispose de fonctionnalités nouvelles qui faciliteront l'utilisation du programme tout en le rendant conforme aux directives européennes.

Modèles de saisie

Il est maintenant possible d'affecter un code journal et d'utiliser des informations libres des tiers aux modèles de saisie. Ces modèles sont sélectionnés à partir d'une liste déroulante au sein des fenêtres de saisie.

Règlements unifiés

Le programme propose de connaître en gestion commerciale le montant réglé d'une facture quel que soit l'application utilisée pour son traitement.

Les règlements unifiés disposent d'un même niveau d'information entre les applications Comptabilité, Gestion commerciale et Moyens de paiement.

Auparavant, si un règlement était effectué sur une écriture en comptabilité, le règlement n'était pas reconnu en gestion commerciale.

En version 14, les règlements effectués par le programme de Comptabilité ou de Moyens de paiement sont récupérés en Gestion commerciale.

Gestion des rappels

Le programme permet dorénavant une meilleure gestion des rappels : gestion des historiques dans la fiche tiers, calcul automatique des intérêts de retard et frais d'impayés, imputation de frais d'impayés, exclusion de pénalités de retard pour des tiers, définition du nombre de jours entre deux rappels, décalage des dates d'échéances avec calcul automatique des intérêts de retard différentiels.

Gestion d'un bilan et compte de résultat analytique

Il est maintenant possible d'éditer les bilans et comptes de résultats analytiques.

Enrichissement de l'import/Export

Rapprochement bancaire

- Plusieurs modifications interviennent dans le cadre du rapprochement bancaire: Il est maintenant possible, dans le cadre du rapprochement automatique, de rapprocher des écritures selon leur numéro de facture.
- Le rapprochement manuel accepte maintenant le tri sur montant, le rapprochement de plusieurs lignes, et gère les dates de rapprochement.

Modèles d'impression

Un modèle d'impression peut être affecté par défaut par tiers, pour chaque type d'état.

Contrôle des numéros de TVA

En création ou modification d'un tiers le système permet d'éviter les doublons de n° de TVA.

Gestion de l'IFRS

À partir du 1^{er} janvier 2005, les sociétés gérant une comptabilité consolidée au niveau européen, groupes multinationaux ou sociétés possédant des filiales en Europe, devront se conformer aux normes internationales IAS/IFRS adoptées en mars 2002 par le Conseil Européen.

La comptabilité dans un contexte international

La comptabilité n'est plus seulement un moyen de preuve ou un système nécessaire pour calculer l'impôt sur les bénéfices. Elle est devenue un outil d'information des dirigeants, actionnaires ou tiers permettant à la fois de prendre des décisions et de permettre la comparaison des performances.

La comptabilité, désormais appelée comptabilité financière, est un instrument permettant d'établir des états financiers qui donnent des informations fiables, pertinentes et fidèles. Les grandes entreprises utilisent en conséquence le même référentiel comptable pour que leurs états financiers, arrêtés selon les mêmes règles, permettent leur comparaison.

Quelques définitions

IAS : International Accounting Standards.

IFRS : International Financial Reporting Standards (nouvelle désignation des IAS).

Les normes IAS/IFRS décrivent les standards de tenue de la comptabilité à différents niveaux : présentation des états financiers, comptabilisation, règles particulières à certaines activités...

Incidence sur la Comptabilité Sage

Deux normes ont un impact direct sur le programme **Sage Comptabilité** et nécessitent la modification de fonctionnalité existantes et l'ajout de nouvelles.

L'application de ces normes n'est cependant pas obligatoire pour les entreprises n'ayant aucun lien commercial ou comptable avec des pays de l'union européenne ou étrangers. C'est la raison pour laquelle, les nouvelles fonctionnalités proposées dans les programmes de comptabilité **Sage** disposeront de trois options de base :

- Nationale** permettant de poursuivre une gestion comptable réservée au seul marché intérieur français dans les mêmes conditions que par le passé sans référence aucune aux normes IFRS ;
- IFRS** applicable aux sociétés dont la comptabilité s'effectue exclusivement au niveau européen ;
- Les deux** : lorsque les entreprises doivent fournir des comptes sociaux à la fois aux normes françaises et internationales (pour la maison mère en France et les filiales à l'étranger par exemple).

IAS 1 – Présentation des états financiers

L'objectif de cette norme est de fournir une information sur la situation financière, la performance et les variations de la situation financière de l'entreprise par le biais des états financiers suivants :

- Bilan,
- Compte de résultat,
- Méthodes comptables et notes explicatives.

La présentation des états financiers selon les normes IAS/IFRS impose que les opérations comptables spécifiques soient clairement identifiées :

- indication si les normes IFRS sont gérées ou non,
- notion de journal spécifique IFRS,
- identification de chaque type d'écriture : nationale, IFRS ou les deux.

IAS 14 – Information sectorielle

L'objectif est d'établir des principes de communication d'informations financières sectorielles (informations sur les différentes lignes de produits et services et sur les différentes zones géographiques).

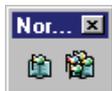
Le logiciel de comptabilité doit, en conséquence, être capable de fournir les informations selon deux axes : Secteur d'activité et Zone géographique. Les états financiers doivent pouvoir être représentés suivant ces deux axes.

Pour la mise en application de ce principe, les programmes **Sage Comptabilité** permettent :

- La ventilation sectorielle se fera, pour des raisons de similarité de traitement, par l'intermédiaire d'un nouveau plan IFRS présent au sein des plans analytiques mais totalement dissocié de la saisie analytique ainsi que des options de saisie analytique affectées aux comptes généraux et aux journaux.
- L'affectation de zones géographiques pour les tiers.
- Une ventilation sectorielle par défaut pour les comptes généraux avec l'utilisation de fonctions pour récupérer automatiquement la zone géographique du tiers.

Barre d'outils Norme nationale ou IFRS

En liaison avec la gestion de la norme IFRS, apparaît une nouvelle barre d'outils Norme nationale ou IFRS.



Cette barre d'outils ne s'affiche que si la gestion de la norme IFRS est active (*Menu Fichier/ A propos de.../ Volet Initialisation/ Application des normes comptables internationales IFRS* cochée). Elle permet de pré-sélectionner l'affichage des écritures suivant une norme ou une autre dans certaines fenêtres.

Plans analytiques en colonne

Il est maintenant possible d'afficher jusqu'à un maximum de trois plans analytiques en colonne dans les fenêtres des journaux.

Périodes de rappel

Plusieurs modifications interviennent dans le cadre des périodes de rappel :

- Un modèle de lettre de rappel peut être affecté, par langue du destinataire, à chaque période de rappel.
- Il est maintenant possible de fixer un montant minimum en dessous duquel aucune relance ne sera adressée au tiers.
- La fenêtre de visualisation des rappels comporte une colonne supplémentaire précisant l'intitulé du dernier rappel envoyé.

Gestion des extraits

Le programme importe maintenant les libellés complémentaires attachés aux extraits téléchargés. La fonction *Gestion des extraits* permet d'en consulter le contenu.

Fonctions disponibles par version

Le présent manuel vous donne la totalité des fonctionnalités de la comptabilité. Il est élaboré autour de l'arborescence de la version **100 Pack +** ou **30 Pack +** sous Windows et **Ligne 100** sur Macintosh.

Si vous êtes utilisateurs de la version **100 Base**, **100 Pack** ou **Ligne 30** (sur Macintosh), ne vous étonnez donc pas si certaines fonctionnalités n'apparaissent pas dans votre programme.

Fonctions disponibles des versions Windows

En **Ligne 100** les fonctions disponibles sont les suivantes.

Découpage fonctionnel	100 Base	100 Pack	100 Pack +
MENU FICHIER			
Nouveau			
Assistant de création de fichier comptable	Oui	Oui	Oui
A propos de...			
Volet Identification	Oui	Oui	Oui
Volet Initialisation	Oui	Oui	Oui
Volet Contacts	Oui	Oui	Oui
Volet Paramètres	Oui	Oui	Oui
TVA sur encaissement via les registres			Oui
Volet Préférences	Oui	Oui	Oui
Volet Fiscal	Oui	Oui	Oui
Volet Ajustement lettrage	Oui	Oui	Oui
Volet Communication	Oui	Oui	Oui
Volet Options	Oui	Oui	Oui
Champs statistiques tiers	Oui	Oui	Oui
Code risque	Oui	Oui	Oui
Devises	4	4	32
Fichiers liés	Oui	Oui	Oui
Filtres de révision			Oui
Information libre	Oui	Oui	Oui
Mode de règlement	Oui	Oui	Oui
Nature de compte	Oui	Oui	Oui
Niveau d'analyse	Oui	Oui	Oui
Organisation	Oui	Oui	Oui
Pays	Oui	Oui	Oui
Période de rappel	Oui	Oui	Oui